



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale

Question écrite n° 103375

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le dysfonctionnement du système informatique des ressources humaines de l'éducation nationale (le SIRHEN). Alors que le ministère des finances mettait en place un système informatique pour gérer les ressources humaines de tous les ministères, l'éducation nationale décidait en 2007 de mettre en place son propre système, estimé au départ à 60 millions d'euros. Un référé du premier président de la Cour des comptes datant de décembre 2016 dévoile que ce système n'est toujours pas opérationnel et fait état d'une dérive budgétaire puisque le coût final est évalué à 320 millions d'euros pour une réalisation reportée au-delà de 2020. Il est par ailleurs indiqué que la complexité a été sous-estimée et que « le pilotage est gravement défaillant ». Face à une telle dérive, il lui demande ce qui est prévu pour sécuriser la conduite du programme dans un cadre financier transparent et respecté.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103375

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mars 2017](#), page 2145

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)